

2 Politique

Résolution de l'Union européenne contre le Gabon Les élus municipaux PDG fustigent à leur tour

J.O.

Libreville/Gabon

HIER, le groupe d'élus municipaux du PDG au Conseil municipal de Libreville a condamné, à son tour, la résolution de l'Union européenne contre le Gabon. Une initiative que l'orateur de la circonstance, Eugène Mba, le président dudit groupe, a justifié par un élan patriotique face à la décision des

eurodéputés.

Dans cette optique, il a considéré que le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, n'a pas attendu ledit rapport pour convoquer un dialogue national inclusif et sans tabou. «*A ce jour, nous nous réjouissons de ce que de nombreux partis et groupements politiques, ainsi que de différents membres de la société civile, ont déjà souscrit favorablement à ce dialogue imminent*», s'est-il satisfait. Avant de faire le

constat que contrairement aux observateurs, la mission d'observation de l'UE, «*avec un acharnement incompréhensible, refuse délibérément de s'appuyer sur les lois et règlements en vigueur au Gabon*». Toute chose qui, selon lui, remet en cause «*la légitimité du président Ali Bongo Ondimba*».

Tout comme, ils ont réaffirmé que la réélection d'Ali Bongo Ondimba est désormais acquise au terme d'un

processus légalement encadré par le Code électoral gabonais. D'où, cet élu a indiqué que «*la posture du Parlement européen, à travers sa résolution, ne peut que susciter nos interrogations sur la finalité d'une telle obstination contraire aux principes d'unité et de paix recommandés par l'Accord de Cotonou*».

In fine, ces élus municipaux ont requis la fermeté face à cette démarche du Parle-



Le président des élus locaux PDG de Libreville, Eugène Mba.

ment européen, qu'ils ont qualifiée de «*insidieuse et vicieuse*» vi-

sant, à les en croire, à déstabiliser les institutions de la République.

"Le Parlement européen veut se substituer au peuple gabonais"

SM

Libreville/Gabon

DANS une déclaration à la presse, hier, à son siège du quartier Plaine-Orety dans le deuxième arrondissement de Libreville, l'une des ailes dissidentes de l'Alliance démocratique et républicaine (Adere), présidée par Victor Missanda, est revenue sur la résolution des députés européens contre le Gabon. M. Missanda l'a jugée «*contraignante avec pour but de semer le trouble et à déstabiliser les institutions gabonaises*».

Même s'il dit ignorer les

dispositions de la convention entre le Gabon et l'Union européenne dans le cadre de l'observation de la Présidentielle 2016, le président de cette aile de l'Adere s'est tout de même insurgé avant de condamner, avec «*la plus forte énergie, l'immixtion du Parlement européen*» dans la vie politique nationale. Il lui reproche de vouloir «*non seulement se substituer au peuple gabonais en imposant un candidat recalé à la tête de l'Etat, mais également en devenant juge du contentieux électoral, en lieu et place des institutions gabonaises*».

Et de déplorer : «*Alors*

qu'on croyait le dossier du contentieux électoral pour la Présidentielle du 27 août 2016 clos, après le rejet de la requête de l'opposition par la Cour constitutionnelle, et le rejet d'un projet de résolution des parlementaires ACP-UE plus représentatifs, certains groupes du Parlement européen ont remis la poudre au feu en adoptant une résolution biaisée et troublante».

Non sans rappeler le point de vue de son entité politique : «*Nous affirmons notre refus de toute forme de paternalisme et croyons les Gabonais intellectuellement et psychologiquement capables de trouver l'issue*



Le directoire de cette aile dissidente de l'Adere, lors de sa déclaration.

la plus appropriée à un problème fondamentalement gabonais».

En réponse à ce qu'il a qualifié de «*violation de la souveraineté du Gabon*», Victor Missanda et les siens ont dit croire

profondément en ce que le dialogue inclusif proposé par le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba constitue un acte politique majeur. Celui-ci, «*aura l'avantage de réunir au sein d'un même*

cadre de discussion, les acteurs de la vie politique gabonaise afin de trouver des solutions de sortie de crise adaptées aux réalités socio-économiques et culturelles de notre pays».

Suite à son exclusion du CLR

Alexandre Désiré Tapoyo émet des regrets

E L

Libreville/Gabon

L'ANCIEN membre du gouvernement, Alexandre Désiré Tapoyo a animé une conférence de presse il y a quelques jours à son domicile. Dans son propos liminaire, il a abordé certains sujets d'actualité. Notamment, la résolution contre le Gabon adopté récemment par le Parlement européen, la 31e Coupe d'Afrique des Nations 2017, le dialogue national inclusif et son exclusion du Centre des libéraux réformateurs (CLR).

de l'Egalité des Chances et des Gabonais de l'étranger a expliqué aux journalistes les raisons qui ont conduit à son exclusion du parti de Jean-Boniface Assélé. Selon lui, cette mise à l'écart «*subite et définitive a été décidée en mon absence, alors que je venais de bénéficier de la très grande confiance du président de la République et candidat de la Majorité, qui m'a nommé au sein du Comité exécutif de campagne en qualité de président du Comité national exécutif chargé des confessions religieuses*». Fort de cela, un communiqué officiel indiquant l'exclusion de l'ancien vice-président chargé de l'im-

plantation a été publié. Même si, à entendre l'orateur, «*ce communiqué officiel de mon exclusion ne précise pas les griefs qui me sont reprochés*». Ainsi, six mois après sa radiation du CLR, M. Tapoyo émet des regrets. «*Le CLR n'étant pas revenu à des meilleurs sentiments, je ne peux que prendre acte, avec regret, de mon exclusion*», a-t-il déclaré. Rappelons à ce titre que cet acteur politique a été exclu le 10 août dernier du CLR, parti auquel il a adhéré en 2002.

S'agissant maintenant du dialogue inclusif prôné par le pouvoir, le conférencier a invité les uns et les autres à prendre part à ce tour

de table voulu par Ali Bongo Ondimba. Car a-t-il dit, «*un appel ne se refuse pas. Mais c'est le contenu des échanges qui peut faire l'objet de rejet*».

Sur un tout autre plan, Alexandre Désiré Tapoyo s'est prononcé sur la résolution des eurodéputés contre le Gabon. De ce texte, l'orateur note qu'il ne «*remet pas en cause la décision de la Cour constitutionnelle qui a consacré Ali Bongo Ondimba vainqueur de l'élection présidentielle d'août dernier. C'est l'essentiel*».

Revenant sur le déroulement de la Can Total Gabon 2017, l'ancien membre du gouvernement s'est réjoui de ce



Alexandre Désiré Tapoyo, lors de sa rencontre avec les journalistes.

que cette compétition se soit déroulée sans heurts. Cependant, il a regretté «*l'attitude anti-patriotique de plusieurs*

de ses compatriotes qui ont déployé et investi leurs énergies pour maudire la sélection du Gabon».